

Rapport du président



L'année 2014 a été meilleure que 2013 du point de vue conjoncturel. Il en est résulté une amélioration progressive de la situation dans la plupart des branches d'activités économiques, laquelle a fini par exercer des effets positifs également sur le marché équin suisse et international. Ainsi, au fil des mois qui s'écoulaient, le marché s'est réanimé et beaucoup de chevaux ont pu se négocier à des prix corrects tant en Suisse qu'à l'étranger.

Consultations concernant les marques blanches

Deux consultations des syndicats ont été organisées durant l'année 2014 au sujet de la réglementation des marques blanches applicable lors de la procédure de sélection des étalons. Il s'agissait en fait pour le comité de clarifier au plus vite la situation issue du refus de la réglementation proposée lors de l'assemblée des délégués 2014. Pour lever toute ambiguïté, le comité a clairement annoncé que le droit transitoire serait appliqué en 2015 et que de nouvelles variantes seraient proposées à l'assemblée des délégués le plus vite possible, à savoir au printemps 2015.

A l'issue des deux consultations et compte tenu des réponses des syndicats, le comité propose le choix entre deux variantes : le statut quo (pratique de la dernière décennie basée sur le phénotype) et le statut quo complété par une référence aux valeurs d'élevage des marques blanches égale ou inférieure à 120 pour les cas limites du point de vue phénotypique. Cette dernière variante est un bon compromis, elle a le mérite d'être claire et facile à appliquer pour tous ; elle émane d'ailleurs de milieux de l'élevage et plusieurs syndicats la soutiennent officiellement.

Tests 2014 concernant l'appréciation du caractère

Un bilan des tests réalisés lors des TET en 2014 a été présenté à Avenches le 9 décembre par les collaborateurs du HNS. De manière synthétique, les descriptions linéaires ne sont pas utilisables ; en revanche, les échelles d'appréciation globale des 3 traits de caractère (activité, grégarité et émotivité) ont été bien utilisées par les juges et peuvent donc être maintenues. Comme il existe une corrélation étroite entre les 3 traits de caractère, il était important de sensibiliser les juges à cette question lors de la journée de formation des juges en mars.

La proposition pour les TET 2015 va dans le sens d'apprécier le caractère avec une échelle globale d'appréciation, soit 2 fois la grégarité (à la main et monté), 2 fois l'activité de base (à la main et monté) et 2 fois l'émotivité (à la main et à l'attelage).

Ce thème a fait l'objet d'un article explicatif de S. Briefer dans le magazine FM du mois de mars.

Tenue d'un registre des délégués

En vue de gagner en efficacité, le principe de la désignation de délégués officiels des syndicats à l'assemblée a été étudié.

Les membres de la fédération comptent 2 à 5 délégués chacun. Ils devraient être désignés officiellement par les syndicats, ainsi que 1 à 2 suppléants, de manière à ce qu'une liste à jour puisse être tenue. Cela permettra à la fédération, dans le courant de l'année, d'envoyer des lettres d'information à chacun des délégués et des suppléants, ainsi qu'un dossier complet avant l'assemblée des délégués.

Il en résultera une réelle valorisation de la fonction de délégués ce qui constituera un avantage et un progrès pour tous. Le fonctionnement de la fédération s'en trouvera aussi amélioré. Le registre des délégués sera élaboré durant l'été 2015. Un courrier sera envoyé à tous nos membres durant les prochaines semaines. Merci d'avance de votre collaboration à la mise en place de ce nouveau système.

Modification des épreuves de promotion attelage

Suite à la proposition faite par le Syndicat de la Singine et acceptée en assemblée des délégués au printemps 2014, un groupe de travail présidé par le vice-président Heinz Mägli a été constitué pour réfléchir à la réalisation de ce projet. Il a déposé son rapport dans le courant de l'hiver dernier. Il portait sur la mise sur pied d'une nouvelle épreuve pour chevaux de 3 ans et de modifications à apporter aux épreuves existantes pour les chevaux de 3 à 7 ans. Les propositions du groupe ont été acceptées ; elles peuvent être consultées sur le site internet de la fédération et sont déjà entrées en vigueur.

Une démonstration pratique des nouveautés introduites a été organisée à Balsthal le 5 avril dernier. Elle a suscité beaucoup d'intérêt parmi les juges, les attelers, les organisateurs de promotion CH et les éleveurs.

Concept Agroscope de sauvegarde du cheval FM

Nous avons placé d'énormes espoirs dans ce groupe de travail car il représentait à nos yeux une occasion unique d'avoir autour de la même table un certain nombre de partenaires intéressés à la sauvegarde du cheval de la race des Franches-Montagnes pour débattre de thèmes qui au départ ne semblaient pas limités ou faire l'objet d'une quelconque exclusion. Le travail du groupe s'est déroulé de manière ni vécue, ni vue dans tout autre cadre de travail. Notre déception est profonde pour de multiples raisons que nous renonçons à développer ici.

Dans le rapport, les auteurs font état « d'une minorité qui a demandé plus de moyens financiers publics ». En réalité, tous les thèmes politiques n'ont jamais été inscrits à l'ordre du jour et ils n'ont jamais été abordés. Des propositions techniques d'améliorations ont été abordées lors des 2 dernières heures de la dernière séance sans aucune possibilité de modifications du fait du peu de temps disponibles. De plus le groupe ne s'est jamais prononcé sur une quelconque proposition concrète par un vote. On ne peut dès lors pas prétendre qu'il existait une quelconque minorité dans le groupe de travail.

Analyse de la procédure de sélection et d'approbation des étalons

Suite à une intervention du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes et de la Fédération jurassienne d'élevage chevalin et suite aussi à la circulation d'une pétition dans certains milieux, un mandat a été confié à un groupe de travail d'analyser la procédure de sélection et d'approbation des étalons et de déterminer si elle est susceptible d'améliorations après une vingtaine d'années d'application. Le groupe est composé de la commission d'élevage, de 4 représentants des régions, d'un représentant des pétitionnaires et de 2 représentants de la direction.

La question de représentants des étalonniers a aussi été analysée. Finalement une telle représentation n'a pas été retenue vu les intérêts en jeu. Mais dans ces conditions, le groupe de travail devra porter une attention particulière aux avis qui seront émis par les étalonniers dans le cadre d'une procédure de consultation.

Il est prévu que le groupe dépose son rapport jusqu'à fin novembre 2015 ; les modifications du Règlement d'approbation des étalons qui en découleront seront soumises à l'assemblée des délégués du printemps 2016 et la nouvelle procédure sera appliquée dès 2017.

Détérioration du marché de la viande

Le marché de la viande chevaline indigène repose sur 3 piliers, à savoir la production en particulier de viande de jeunes chevaux, un prix négocié annuellement avec l'Association des importateurs de viande et une subvention versée par cette association aux bouchers qui mettent en valeur la viande indigène de poulains. Le système se trouve actuellement déréglé du fait des scandales enregistrés dans cette filière viande chevaline durant les dernières années au niveau international ; il en résulte une régression des importations qui remet en cause le bon fonctionnement du système.

Comment les choses vont-elles évoluer à l'avenir ? Le système actuel pourra-t-il être maintenu ou faudra-t-il imaginer une solution nouvelle avec d'autres partenaires ? La question est posée et une réponse devra lui être apportée au plus vite car l'économie de l'ensemble de la filière est en jeu à moyen terme.

Fondation pour la promotion du cheval des Franches-Montagnes

Les moyens financiers à disposition de notre fédération se réduisent fortement d'années en années du fait des baisses d'effectifs de chevaux et des réductions des aides financières publiques.

Pour remédier à cette situation, nous envisageons de créer une nouvelle structure juridique, sous la forme d'une fondation, ou de collaborer avec une structure existante.

A ce propos, de nombreuses informations ont déjà été réunies et des pourparlers ont été engagés avec diverses organisations.

Une solution concrète devrait pouvoir être mise en place dans le délai d'un an environ. Lorsqu'elle aura été imaginée, il conviendra notamment de déterminer si les décisions de fond appartiennent au domaine de compétences de l'assemblée des délégués ou du comité, ce qui n'est pas encore établi à ce jour.

Nous plaçons de grands espoirs dans cette fondation qui devrait nous permettre de collecter des fonds dans le privé pour assurer le développement et la promotion du cheval des Franches-Montagnes.

Création d'une nouvelle lignée d'élevage

Suite à la demande pressante d'un certain nombre d'éleveurs, un groupe de travail ad-hoc, présidé par Eddy von Allmen, a été constitué. Il était composé de personnalités susceptibles de maîtriser un sujet aussi délicat et de l'aborder de manière rigoureuse et objective. Son mandat pouvait se résumer ainsi : des améliorations de notre cheval sont-elles encore possibles ? Si oui, comment les réaliser de manière efficace ? Un éventuel apport de sang nouveau constitue-t-il une solution idoine ou faut-il écarter d'emblée une telle variante ?

Le groupe a estimé que certaines aptitudes de notre cheval à la selle pouvaient encore être améliorées, en particulier le galop ainsi que la correction des antérieurs qui laissent souvent à désirer. Après avoir analysé les avantages et les inconvénients de diverses variantes d'action, le groupe propose de procéder à de nouveaux apports de sang. Des précautions devront évidemment permettre d'écarter tout risque de détérioration des qualités physiques et mentales qui font la réputation internationale de notre cheval.

Au plan technique, les propositions du groupe sont déjà bien détaillées. A court terme, certains points devront cependant être encore précisés ; il s'agit notamment du rôle assigné au Haras national dans cette opération, de l'évaluation du coût du projet et de son financement, du pilotage du projet dans sa phase de réalisation, du soutien public au financement du projet, etc. Pour l'heure, la décision de principe de l'assemblée des délégués est attendue.

Quelques autres dossiers traités

Primes pour les juments poulinières

La question des modalités d'octroi de la prime fédérale aux juments poulinières fait régulièrement l'objet de critiques de la part des milieux de protection des animaux. Il a dès lors été demandé à la commission d'élevage de réfléchir à cette question et si possible de proposer des alternatives au système de primes actuel. Plusieurs variantes ont été analysées. Elles sont toutes basées sur la sauvegarde du montant actuel des primes réparti selon différentes variantes entre la jument poulinière et le cheval de trois ans présenté au TET.

Trouver une solution idéale s'avère très difficile car les frais de production d'un poulain sont élevés et c'est bien le naisseur qui les supportent. Il est admis que l'avis des éleveurs sera requis concernant ces différentes variantes lors des assemblées de syndicats auxquels les membres du comité participent durant le premier trimestre de l'année.

Rapport du président

Collaboration FSFM avec Jérôme Voutat et Pierre Emonet

Ces deux attelers multiplient les exploits en attelage à 4 avec leurs juments franches-montagnes ; le dernier en date : une 2e place à une manche comptant pour le championnat du monde dans le cadre du CHI de Genève en décembre 2014.

La Fédération est actuellement en discussion avec ces deux ambassadeurs du cheval des Franches-Montagnes pour une établir une collaboration efficace tendant à promouvoir notre cheval en Suisse et à l'étranger.

« CHEVAL PRATIQUE »

La revue française spécialisée « CHEVAL PRATIQUE » a publié un classement des chevaux les plus faciles pour les activités de sport et de loisirs dans son édition du mois de décembre 2014. Parmi les 10 races de chevaux considérées, le cheval des Franches-Montagnes occupe la tête du classement établi sur la base de 4 critères. Il s'agit là d'une nouvelle preuve de la grande notoriété et de l'excellente réputation du cheval FM à l'étranger.

Conclusions et remerciements

Durant cette année 2014, de grandes satisfactions ont été enregistrées dans le domaine de la mise en valeur de notre cheval. Nos compétiteurs ont remporté plusieurs succès probants avec des franches-montagnes en Suisse et à l'étranger.

Les manifestations de promotion et de valorisation du franches-montagnes ont obtenu un franc succès dans toutes les régions du pays. L'animation régionale représente un des moyens des plus efficaces pour promouvoir notre cheval. Ce travail de communication et de relations publiques est indispensable et complémentaire à celui de la fédération. C'est pourquoi, j'adresse ma plus profonde reconnaissance aux responsables des syndicats et aux personnes privées pour ce travail colossal effectué dans les régions.

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, aussi, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui nous assurent de leur appui permanent. **J'adresse également des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux pour leur fidélité et pour la confiance qu'ils nous témoignent.**

Bernard Beuret
Président FSFM